

## Avis d'échéance N°EXG2024-7630

Montant total à payer

A + B

1 387,31 €

SARL COIFFURE PRESTIGE,  
31 RUE SIMART  
75018 PARIS 18

1/1

### Locataire(s)

SARL COIFFURE PRESTIGE

A Paris, le 29/03/2024

#### Votre situation avant le présent avis

	Débit €	Crédit €
01/03/2024 Avis d'échéance MARS 2024	1 387,31	-
08/03/2024 Virement reçu VIR SEPA COIFFURE PRESTIG	-	1 387,31

A

Solde = 0 au  
01/04/2024

#### Avis d'échéance du 01/04/2024 au 30/04/2024

	TTC
Loyer	1 307,31
Provisions sur charges	80,00
<b>Total</b>	<b>1 387,31</b>

B

Total échéance  
1 387,31 €

#### Quittance pour la période du 01/03/2024 au 31/03/2024

	TTC
Loyer	1 307,31
Provisions sur charges	80,00

Total quittance  
1 387,31 €

### Bien loué(s)

Lot Commercial n°2  
31 RUE SIMART  
75018 PARIS 18

### Vos interlocuteurs

#### Gestionnaire

Sophie Lubin  
sophie.lubin@segine-immobilier.com

#### Comptable

Armelle Leblais  
armelle.leblais@segine-immobilier.com

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tous suppléments pouvant être dus en vertu des lois ou conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toutes poursuites qui auraient pu être engagées et de toutes décisions de justice qui auraient pu être obtenues. En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considérée comme un titre de location. Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme, même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs..



### Mandat de prélèvement SEPA

**Débiteur**  
SARL COIFFURE PRESTIGE,  
31 RUE SIMART  
75018 PARIS 18

**Créancier**  
SEGINE GERANCE  
2 rue de Chateaudun  
75009 Paris

Montant à payer au 01/04/2024

1 387,31 €

RUM :7c8aa552af8a49f1b96179ed2936f313

Type de paiement :Récurrent

Réf. :31SIMA1 3

Société :I.C.S : FR05ZZZ290629 / BIC : DELUFR22XXX / IBAN : FR761287900001000225270795

A compléter, joindre impérativement un RIB

IBAN ..... Lieu ..... Signature  
BIC ..... Date .....

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SEGINE GERANCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SEGINE GERANCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Règlement par mandat SEPA

- Saisir vos coordonnées bancaires IBAN et BIC
- Joindre un RIB
- Dater et signer

Règlement par Chèque

- Etablir le chèque à l'ordre : SAS SEGINE
- Joindre à votre chèque le mandat SEPA non daté et non signé

Règlement par virement

- IBAN de la société et référence 31SIMA1 3